

NOUVEAU CYCLE D'INTERVISION : DE MAI À DÉCEMBRE 2019

À L'USAGE DES PROFESSIONNELS CONCERNÉS PAR L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EXILÉES EN SOUFFRANCE PSYCHOLOGIQUE.

LE CYCLE D'INTERVISION EST OUVERT À :

- Tous les professionnels issus des secteurs de l'accueil des demandeurs d'asile, de l'interprétariat, de l'aide sociale ou juridique, ainsi que des soins de santé et de la santé mentale.
- Tout travailleur de terrain se sentant concerné par l'accès à l'aide en santé mentale pour les personnes exilées en précarité du droit au séjour, et s'interrogeant sur les difficultés que cela entraîne au niveau professionnel.

MÉTHODOLOGIE :

Les séances sont animées par deux intervenants spécialisés dans la clinique de l'exil. Ils privilégient une logique du cas par cas, afin d'alimenter la réflexion entre professionnels confrontés aux obstacles et difficultés liés à l'accès à l'aide en santé mentale de ce public.

OBJECTIFS :

- Echanger sur les pratiques de travailleurs et d'institutions concernés par la double problématique des personnes exilées en précarité du droit au séjour et en souffrance psychologique,
- Faire apparaître la dimension subjective dans l'accompagnement de ces personnes, tout en favorisant un regard croisé entre professionnels issus de différents horizons et aux mandats spécifiques,
- Se ressourcer et enrichir les connaissances de chacun, dans un cadre permettant de dégager des nouvelles pistes de travail et de tisser des nouveaux liens et soutenir le travail en réseau.

MODALITÉS PRATIQUES ET INSCRIPTION :

- L'inscription au cycle d'Intervision est gratuite mais requiert néanmoins l'engagement à participer aux 6 séances :

Séance 1 :	jeudi	9 mai 2019	de 10h à 12h
Séance 2 :	jeudi	6 juin 2019	de 10h à 12h
Séance 3 :	jeudi	12 septembre 2019	de 10h à 12h
Séance 4 :	jeudi	10 octobre 2019	de 10h à 12h
Séance 5 :	jeudi	7 novembre 2019	de 10h à 12h
Séance 6 :	jeudi	5 décembre 2019	de 10h à 12h

- Le nombre de places est limité (max.15 personnes). Afin de favoriser la mixité des groupes, il se peut que le nombre de participants du même service soit limité.
- DERNIER DÉLAI D'INSCRIPTION : LE VENDREDI 26 AVRIL 2019.

Pour s'inscrire, envoyez un e-mail (en précisant vos nom, prénom, fonction, lieu de travail, email et numéro de téléphone). Pour toute information complémentaire, contactez Ondine Dellicour ou Johan Cornez au 02/ 533 06 70 ou par mail à reseau@ulyse-ssm.be.

Initiative du Réseau « Santé Mentale en Exil » dont le SSM Ulysse est le promoteur. Partenaires du Réseau :

